

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2977 - VENDREDI 28 JUILLET 2017

DÉPARTEMENT DU POOL

Une mission d'évaluation attendue dans les zones non-accessibles

Le gouvernement congolais et ses partenaires impliqués dans la réponse humanitaire dans le département du Pool ont annoncé hier l'envoi, dans de brefs délais, d'une mission d'évaluation des besoins d'urgence dans les zones encore non-accessibles.

« Les termes de référence sont déjà prêts, il reste seulement à mettre en place les équipes qui vont partir de manière sécurisée. La mission consiste à aller dans les zones qui, jusqu'à présent, ne sont pas accessibles. Nos équipes se retrouveront dans les prochains jours pour rendre effectif le déploiement de cette mission », a indiqué la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo.

Page 3



Les participants(Adiac)

CENTRAFRIQUE

Antonio Guterres alerte sur le risque d'un nouveau conflit



Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) a attiré l'attention de la communauté internationale face au risque d'un nouveau conflit en République centrafricaine (RCA).

Antonio Guterres (notre photo) a notamment condamné le regain de violence dans le sud-est de ce pays, des tensions inter-ethniques exacerbées et des actions de détracteurs pour essayer de faire dérailler le processus de stabilisation du pays. « Si on la laisse perdurer, la situation actuelle risque de saper les résultats durement acquis pour parvenir à une paix durable », a-t-il martelé dans un communiqué.

Page 9

SANTÉ PUBLIQUE

L'OMS appuie la couverture vaccinale au Congo

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de renforcer la couverture vaccinale avec la remise, au ministère de la Santé, des équipements répondant aux besoins de 30 centres de santé intégrés à faible couverture à l'intérieur du pays.

Ces équipements visent à maintenir les acquis et améliorer la couverture vaccinale, conformément au projet de renforcement du système de santé initié par le ministère concerné avec l'appui de

l'OMS et de l'Unicef.

Financé par Gavi, ce projet concerne essentiellement les districts sanitaires dont la couverture vaccinale est inférieure à 70% pour les antigènes de référence localisés dans sept départements. Il prévoit, selon la représentante de l'OMS au Congo, la réhabilitation et l'équipement des centres de santé intégrés, le recrutement et le renforcement des capacités du personnel.

Page 3

AGRO-INDUSTRIE

Eco-Oil énergie en quête de meilleures performances

Dans la perspective de consolider ses activités dans toutes les filières et mieux relever les défis du développement, la société Eco-Oil énergie, spécialisée dans l'Agro-industrie, a initié au profit de ses agents, une formation destinée à renforcer leurs capacités opérationnelles.

La société qui s'appuie sur le consortium ACG-Wassi composé d'experts africains entend, à travers cet atelier, faire son diagnostic organisationnel, en vue de cerner les problèmes qui peuvent constituer un frein à son essor, tout en tenant compte des attentes des consommateurs.

« Le but de cet atelier de formation est d'aller en profondeur afin de bien comprendre les attentes d'Eco-Oil énergie. La société a déjà un projet important sur le terrain et a besoin d'être accompagnée en vue de capitaliser ses acquis pour lui permettre d'aller de l'avant », a précisé la cheffe de la délégation de ce consortium, Sophie DAGO.

Page 2

Résultats des élections locales, scrutin du 16 juillet 2017 (fin).....Pages x

ÉDITORIAL

Suite et fin !

Page 2

ÉDITORIAL

Suite et fin !

Ce dimanche 30 juillet 2017 prendra fin le processus engagé il y a deux ans par la plus haute autorité de l'Etat dans le but de moderniser nos institutions avec l'adoption de la nouvelle Constitution, l'élection du président de la République, le renouvellement de l'Assemblée nationale et des Conseils locaux. Arrivée à son terme cette démarche collective qui, somme toute, s'est déroulée dans le calme d'une nation en paix avec elle-même va marquer le début d'une nouvelle aventure dont pourrait, dont devrait, sortir à échéance de cinq ans une nation plus dynamique, plus ambitieuse, moins fermée sur elle-même, plus ouverte sur le monde dont chacun espère l'affirmation en son for intérieur.

Même si les rapports de force n'ont pas vraiment changé entre la majorité et l'opposition parlementaire puisque le Parti congolais du travail et ses alliés sortiront à coup sûr vainqueurs des élections législatives dont nous allons vivre le deuxième tour, des modifications profondes sont en cours dans les deux camps. La percée des nouvelles générations et la progression vers la parité femmes-hommes qui ont marqué cette échéance ne peuvent, en effet, qu'entraîner à terme plus ou moins rapproché une accélération de l'émergence du Congo. En déplaçant le débat public des querelles politiques vers les questions de fond que pose à notre pays l'évolution générale du monde, cette percée et cette progression auront inévitablement des effets positifs.

Dans ce nouveau contexte, il importe désormais d'observer avec la plus grande attention les événements qui marqueront les semaines à venir : élection du président de l'Assemblée nationale, composition du bureau et des commissions parlementaires, élection des présidents et des bureaux des conseils locaux, accession de la principale formation de l'opposition au statut officiel prévu dans la Constitution, tenue probable du congrès du Parti congolais du travail... De l'accumulation de ces faits, dont la liste n'est évidemment pas complète, sortira très probablement une gouvernance différente qui pourrait elle-même entraîner sinon un changement, du moins un remaniement de l'Exécutif.

Il va de soi que nous nous attacherons, dès le début de la semaine prochaine, à tracer pour vous qui lisez chaque jour ce journal les grandes lignes du nouveau paysage politique et institutionnel qui se dessine.

Les Dépêches de Brazzaville

AGRO-INDUSTRIE

Eco-Oil énergie à la quête d'une meilleure expertise

La Société Eco-Oil énergie a ouvert, le 25 juillet à Brazzaville, un atelier au profit de ses travailleurs. Objectif : identifier les anomalies et cerner la problématique en vue d'apporter des solutions idoines et de donner à l'entreprise les chances de mieux relever les défis du développement.

Animée par le consortium ACG-Wassi, composé d'experts africains, cette formation placée sous la direction du président directeur général de la société, Wilfrid Etoke, a réuni les cadres et agents évoluant dans l'ensemble des départements qui composent cette société.

Pendant quatre jours, ces experts travailleront avec les cadres et agents des finances ; de la logistique ; du commerce ; des ressources humaines ; de la communication et bien d'autres services, de manière à cerner les goulots d'étranglement qui empêchent l'épanouissement de la société.

Avec l'aide des cadres maison, ces techniciens devront, non seulement faire le diagnostic organisationnel sur la société, mais aussi et surtout identifier et ajuster la vraie problématique, en tenant compte des attentes de la société.



Un shop Eco-oil Energie (Adiac)

« Le but de cet atelier de formation est d'aller en profondeur afin de bien comprendre les attentes d'Eco-Oil énergie. La société a déjà un projet important sur le terrain, et a besoin d'être accompagnée en vue de capitaliser ses acquis, question de lui permettre d'aller de l'avant », a précisé la cheffe de la délégation de ce consortium, Sophie DAGO. A l'issue de cette session de formation, en fonction des défaillances et/ou des manquements identifiés, ces experts feront des propositions concrètes, mais aussi adopteront des recommandations

pour lesquelles la société devra mettre en œuvre, afin de lui permettre de mieux s'organiser tant à l'interne qu'à l'externe.

En sollicitant l'expertise du consortium ACG-Wassi, présent en Afrique de l'ouest et du centre depuis 15 ans, la vision d'Eco-Oil énergie est de mieux affûter ses armes en vue de garantir des perspectives meilleures, à court, moyen et long terme, conformément à sa feuille de route dont l'exécution l'aidera à devenir leader dans l'agro-industrie en Afrique et de par le monde.

Firmin Oyé

ELECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

Thierry Hobié et Jean Sibaly élus à Kellé et à Kingoué

Le premier tour des élections législatives a été organisé à Kingoué (Bouenza) et Kellé (Cuvette Ouest), le lundi 24 juillet au lieu du 16 juillet comme prévu dans le calendrier électoral. À Kingoué, le candidat du Parti congolais du travail (PCT), Jean Sibaly a été élu dès le premier tour du scrutin. Même chose à Kellé où Thierry Hobié (PCT) est passé sans coup férir.

Rappelons qu'à Kingoué, les élections n'avaient

pas eu lieu le 16 juillet dernier à cause des bandits armés qui avaient fait irruption dans plusieurs localités emportant avec eux du matériel électoral, Kingoué étant frontalier au département du Pool où sévissent les miliciens ninjas. A Kellé, par contre, les actes de vandalisme de certains partisans des candidats en lice dans cette localité ont été la cause du report du scrutin.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SITUATION HUMANITAIRE DANS LE POOL

Une mission sécurisée attendue dans des zones non accessibles

Réunis le 27 juillet à Brazzaville, le gouvernement et ses partenaires ont décidé d'organiser une mission d'évaluation dans les zones encore non-accessibles dans un proche avenir. Mais il faut garantir la sécurité aux équipes.

Cette mission humanitaire, recommandée lors de la réunion du 23 juin, a été retardée, d'après la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, qui a présidé cette rencontre, en raison de la tenue des élections législatives et locales. « Il faut que nous préparions cette mission à tête reposée. Les termes de référence sont déjà prêts, il reste seulement à mettre en place les équipes qui vont partir en étant sécurisées. La mission consiste à aller dans les zones qui, jusqu'à présent, n'ont pas été accessibles. Nos équipes se retrouveront dans les prochains jours pour rendre effectif le déploiement de cette mission », a indiqué la ministre.

Se félicitant des efforts fournis par le gouvernement, en dépit d'une situation économique quelque peu difficile, le coordonnateur résident du Système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah, espère que des dates seront arrêtées rapidement par les deux parties. « En tout cas nous disposons déjà des termes de références, nous connaissons les personnels qui vont participer à cette mission, il faut juste s'accorder sur les dates, avec l'appui logistique et sécuritaire du gouvernement.



Les membres du gouvernement et le coordonnateur du système des Nations unies (Adiac)

Il y a des zones auxquelles nous n'avons pas pu accéder, donc il faut que la paix soit totale pour nous permettre de visiter ces endroits », souhaite-t-il, demandant au gouvernement de poursuivre ses efforts.

L'appel des fonds a déjà des répondants

Le gouvernement congolais, le système des Nations unies au Congo et seize partenaires humanitaires ont lancé le 17 juillet dernier un appel de fonds à travers un plan de réponse humanitaire évalué à près de 24 millions

de dollars, qui cible 138 000 personnes. L'objectif est d'apporter une assistance d'urgence, en vue de renforcer la protection et la résilience de ces hommes,

situation d'urgence. En effet, le Pool est l'un des départements qui avait été le plus durement touché durant la guerre civile. Autrement l'un des greniers du

dont l'ardoise sera plus élevée afin de secourir nos concitoyens en détresse », a-t-elle conclu.

Du côté des agences du système des Nations unies, l'on s'active pour ouvrir une fenêtre d'urgence avec des formulations des projets à hauteur de 4,5 millions de dollars. « Donc il y a beaucoup de partenaires qui font des missions de suivi pour bien chiffrer l'accompagnement. J'ai bon espoir mais ce qu'on a cherché à retirer ici c'est qu'il s'agit d'une urgence, si nous pouvons recevoir les financements un peu plus rapidement, cela va nous réjouir énormément », a indiqué Anthony Ohemeng-Boamah.

Rappelons que les résultats du rapport de la mission d'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations déplacées et des populations hôtes dans les départements du Pool et de la Bouenza sont alarmants. L'on retiendra que plus de la moitié des familles sont en situation d'insécurité alimentaire. Le taux global de malnutrition aiguë parmi les enfants déplacés de moins de 5 ans est de 17,3% et atteint même 20,4% dans le département de la Bouenza, dépassant ainsi le seuil d'urgence de 15% établi par l'OMS.

La réunion du 27 juillet a rassemblé quatre membres du gouvernement, les représentants des agences du système des Nations unies ainsi que plusieurs diplomates accrédités au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

ces femmes et ces enfants en détresse. Selon les deux parties, certains partenaires sont à pied d'œuvre sur le terrain afin d'évaluer les besoins qu'ils pourront financer. C'est le cas de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) qui a effectué une deuxième mission pour bien chiffrer la demande qu'elle doit soumettre à Washington. « Dans ce plan, les partenaires ne proposent pas seulement d'apporter une assistance d'urgence, mais ils envisagent aussi de renforcer la protection et le respect des populations en

Congo, il n'a, jusqu'à présent, pas pu véritablement retrouver une situation stable propice au développement économique et social », a plaidé Antoinette Dinga Dzondo.

Elle a, par ailleurs, invité les partenaires à agir maintenant pour, dit-elle, briser la courbe croissante des besoins et éviter une crise de plus grande ampleur telle que celles auxquelles sont confrontées les pays voisins. « Un engagement significatif des bailleurs de fonds aujourd'hui nous évitera de devoir présenter, dans quelques mois, un autre plan

SANTÉ PUBLIQUE

De nouveaux équipements pour renforcer la couverture vaccinale

La ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a reçu de la part de l'Organisation mondiale de santé (OMS) du matériel médical répondant aux besoins de 30 centres de santé intégrés, de l'intérieur du pays, à faible couverture vaccinale.

Pour maintenir les acquis et améliorer la couverture vaccinale, le ministère de la Santé a élaboré un projet de renforcement du système de santé avec l'appui de l'OMS et de l'Unicef. Ce projet, financé par Gavi, concerne essentiellement les districts sanitaires, dont la couverture vaccinale est inférieure à 70% pour les antigènes de référence localisés dans les départements de Brazzaville, de la Bouenza, du Niari, de la Cuvette, de la Cuvette Ouest, des Plateaux et de la Likouala. « Ce projet prévoit, entre autres, le renforcement des capacités opérationnelles du Programme élargi de vaccination, la réhabilitation et l'équipement des centres de santé intégrés, le recrutement et le renforcement des capacités du personnel », a expliqué Fatoumata Binta Diallo, représentante de l'OMS au Congo, qui a officiellement remis l'équipement médical à la ministre de la Santé et de la population, le 26 juillet à Brazzaville. Dans le cadre dudit projet, il est prévu d'équiper 40 centres de santé intégrés. Le matériel réceptionné concerne 30 centres. Pour les dix autres, les équipements sont en cours d'acheminement, selon Fatoumata Binta Diallo. Jacqueline Lydia Mikolo a, pour sa part, souligné que la santé demeure une priorité. « Au-delà des circonstances financières conjoncturelles, le gouvernement entend poursuivre les efforts pour continuer à réhabiliter et équiper d'autres formations sanitaires », a-t-elle déclaré. La ministre de la Santé a aussi rappelé que la coopération entre le Congo et Gavi, dans la période de 2003 à 2016, a été marquée par l'introduction de nouveaux vaccins qui ont amélioré la morbi-mortalité infantile liée aux maladies évitables par la vaccination.

La ministre de la Santé a rassuré les représentants de l'OMS et l'Unicef, ainsi que d'autres agences du système des Nations unies au Congo, que le matériel reçu arrivera à sa destination finale et sera utilisé à bon escient.

Rominique Nerplat Makaya

RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES

Les experts remettent en cause la règle de suivre le traitement jusqu'au bout

Dans une tribune publiée jeudi sur la revue médicale BMJ, le Pr Martin Llewelyn, spécialiste des maladies infectieuses, et neuf autres médecins britanniques ou professionnels de santé estiment que suivre un traitement antibiotique jusqu'au bout « favorise la résistance aux médicaments »

Les experts mettent en cause cette règle sacro-sainte, soulignant qu'elle va à l'opposé du but recherché. « On pourrait conseiller aux patients d'arrêter le traitement quand ils se sentent mieux, en contradiction avec l'avis de l'OMS », l'Organisation mondiale de la santé, écrivent-ils.

Les antibiotiques sont des médicaments destinés à combattre les bactéries, qui sont prescrits pour une durée donnée, mais leur usage excessif augmente la résistance des bactéries qu'ils sont censés combattre, et rend ces médicaments moins efficaces. Les consignes officielles préconisent que le patient poursuive son traitement jusqu'au bout même si son état s'améliore, au risque de développer une résistance.

Les signataires de la tribune jugent que « cette idée n'est soutenue par aucune preuve » et

réaffirment que « prendre des antibiotiques plus longtemps que nécessaire augmente le risque de résistance ». Pour ce faire, ils estiment que les recherches sont nécessaires pour améliorer les consignes de prescription. « Nous demandons aux politiques et aux docteurs d'arrêter de promouvoir le message selon lequel il faut aller au bout du traitement », insistent les experts pour qui cette idée inexacte est née dans les premiers temps du développement des antibiotiques dans les années 1940, et a perduré puisqu'elle est simple et facile à mettre en œuvre.

Cet argumentaire a été bien accueilli par plusieurs experts indépendants. C'est le cas du professeur Peter Openshaw, président de la Société britannique d'immunologie. « J'ai toujours trouvé illogique de dire qu'arrêter un traitement antibiotique trop tôt favorisait l'émergence

de bactéries résistantes », commente-t-il. L'une des solutions pourrait être d'utiliser les antibiotiques uniquement pour faire baisser l'infection bactérienne à un niveau où elle peut être combattue par le système immunitaire du patient, affirme ce médecin. Il souligne toutefois que des traitements antibiotiques longs sont nécessaires dans des cas spécifiques, notamment lorsque le système immunitaire du patient fonctionne mal ou lorsque la bactérie peut être dormante avant de frapper, comme dans le cas de la tuberculose. Pour Mark Woolhouse, professeur à l'Université d'Edimbourg, « les habitudes de prescription doivent changer ». « Le volume actuel d'antibiotiques utilisés est trop élevé », a-t-il fait remarquer.

Notons que la résistance aux antibiotiques est l'une des préoccupations majeures de l'OMS. C'est pour cela que l'organisation a publié en février dernier une liste de 12 familles de bactéries contre lesquelles elle juge « urgent » de développer de nouveaux traitements.

Nestor N'Gampoula

Résultats des élections locales, scrutin du 16 juillet 2017

DÉPARTEMENT DE BRAZZAVILLE

Arrondissement 1 Makélékélé

Nombre de sièges : 13

Indépendant, tête de liste : Ngouanou Pascal : 3 sièges
 MCDDI, tête de liste : Kolélas Euloge Landry : 2 sièges
 CDR, tête de liste, Boudika Bonaventure : 2 sièges
 Indépendant, tête de liste : Batela Remy : 1 siège
 PCT, tête de liste : Maléla-Soba Maurice : 1 siège
 Salabandzi Goutrand Amédé : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Bikoumou Debani Estelle : 1 siège
 RDPS, tête de liste : Mapakou Linguisi Franck Michel : 1 siège
 PCAP, tête de liste : Kékala Vigny : 1 siège

Arrondissement 2 Bacongo

Nombre de sièges : 13

Indépendant, tête de liste : Mahoukou Diop, 4 sièges
 Indépendant, tête de liste, Fylla Saint Eudes Fabrice Donald : 3 sièges
 MAR, tête de liste : Bandi Giselle : 1 siège
 CRDP, tête de liste : Batela Alain Christian : 1 siège
 RC, tête de liste : Bilongo Maléka Lydie Chantale : 1 siège
 RDPS, tête de liste : Ngoma Nkoukou Rodrigue : 1 siège
 PCT, tête de liste : Lounana Kouta Jean : 1 siège
 MCDDI, tête de liste : Milandou Brice Antoine : 1 siège

Arrondissement 3 Poto-Poto

Nombre de sièges : 13

PCT, tête de liste : Ondongo Gabriel : 8 sièges
 Indépendant : Elonda Diko Rodrigue : 1 siège
 PRL, tête de liste Satou David : 1 siège
 Indépendant, tête de liste Mbimba Kakoula Gerry : 1 siège
 RDPS, tête de liste : Thystère Tchicaya Jean Pascal : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Manguia Germain : 1 siège

Arrondissement 4 Mougali

Nombre de sièges : 13

PCT, tête de liste : Ingani Nefer Inès Bertille : 3 sièges
 Indépendant : tête de liste : Ntiété Honoré : 2 sièges
 PRL, tête de liste : Puruhence Bienvenu : 2 sièges
 PULP, tête de liste : Moussodia Jean Didace Médard : 2 sièges
 DRD, tête de liste : Pouengo Bila Batchélie : 1 siège
 CPR, tête de liste : Moigny Aimé Hydevert : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Ossibi Nancy : 1 siège
 UPADS, tête de liste : Zengué Mick Dany : 1 siège

Arrondissement 5 Ouenzé

Nombre de sièges : 13

PCT, tête de liste : Ondzé Dominique : 4 sièges
 Club 2002-PUR, tête de liste Mondélé Juste Désiré : 2 sièges
 Indépendant, tête de liste : Ngouamba Ninon : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Kaba Mboko Prince : 1 siège
 PULP, tête de liste : Malanda Jean-Jacques : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Ikama Ngouabi Marien : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Ngoma Sylvain : 1 siège
 PCAP, tête de liste : Angokoli Rock : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Okiéri Urbain George : 1 siège

Arrondissement 6 Talangai

Nombre de sièges : 13

PCT, tête de liste : Lemboumba Ikia Sassou N'Guesso Claudia : 6 sièges
 Indépendant : Ngakosso Patrick : 1 siège
 Club 2002-PUR, tête de liste : Atipo Ngapy Clèche : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Bomboko Irma : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Ikama Irma Nadège : 1 siège

MRPC, tête de liste : Okemba Nzoumba Dominique : 1 siège

UMP, tête de liste : Eboundi Ekipoko : 1 siège

MAR, tête de liste : Mobanda Jean de Paul : 1 siège

Arrondissement 7 Mfilou Ngamaba

Nombre de sièges : 11

Indépendant, tête de liste : Miabeto Auguste : 3 sièges
 PCT, tête de liste : Ngoma Jean Enock : 2 sièges
 UPDS, tête de liste : Mbéri Jacques : 1 siège
 RC, tête de liste : Bidié Biabenda Elé : 1 siège
 MCDDI, tête de liste : Malonga Philibert : 1 siège
 URDC, tête de liste : Ditedi Alphonse : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Mayindou Tadikila Pascal : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Mouamba Bibila : 1 siège

Arrondissement 8 Madibou

Nombre de sièges : 4

Indépendant, tête de liste : Litounou Noël : 1 siège
 Indépendant, tête de liste : Mpiéré Ngouamba : 1 siège
 MCDDI, tête de liste : Nzékakani bienvenu : 1 siège
 PCT, tête de liste : Bassimba Angélique : 1 siège

Arrondissement 9 Djiri

Nombre de sièges : 6

PCT, tête de liste : Okemba Christian : 2 sièges
 MDP, tête de liste : Banda Adelard Yvon : 1 siège
 RC, tête de liste : Gouzouna : 1 siège
 Indépendant : tête de liste : Gabangui Jules : 1 siège
 (MUKI), tête de liste : Salissa George : 1 siège

Sous-préfecture de l'île Mbamou

Nombre de sièges : 4

Indépendant, tête de liste : Mamonéné Parfait Amedé : 3 sièges
 PCT, tête de liste : Bolebola Simplicie Clotaire : 1 siège

Commune de Kintélé

Nombre de sièges : 25

PCT, tête de liste, Mensah Sassou N'Guesso Stella : 19 sièges
 Indépendant, tête de liste : Ikapi Evariste Alfred : 3 sièges
 PULP, tête de liste : Ndinga Roger : 1 siège
 MCDDI, tête de liste : Mbouani Maurice : 1 siège
 Club 2002-PUR, tête de liste : Mapa Patrick : 1 siège

Département de la Cuvette

Commune d'Owando : 25

PCT, tête de liste : Okongo Clément : 24 sièges
 RDD, tête de liste : Yhombi Opango Jean-Jacques : 1 siège

Sous-préfecture d'Owando

Nombre de sièges : 8

PCT, tête de liste : Okongo Clément : 8 sièges

Commune d'Oyo

Nombre de sièges : 25

PCT, tête de liste : Yoka Gaston : 21 sièges
 Club 2002-PUR : tête de liste ; Angono Bruno : 4 sièges

Sous-préfecture d'Oyo

Nombre de sièges : 6

PCT, tête de liste : Ndé Pierre : 6 sièges

Sous-préfecture de Mossaka

Nombre de sièges : 8

PCT, tête de liste : Ebalé Sylvain : 5 sièges

Résultats des élections locales, scrutin du 16 juillet 2017

Indépendant, tête de liste : Bikalabéka Chantale : 2 sièges
Indépendant, tête de liste : Mondzo Franck : 1 siège

Sous-préfecture de Makoua

Nombre de sièges : 7

PCT, tête de liste : Ekobo Boniface : 6 sièges
RDPS, tête de liste : Evouka Bandza Yves : 1 siège

Sous-préfecture de Boundji

Nombre de sièges : 6

PCT, tête de liste : Elondza Barthélémy : 4 sièges
RDPS, tête de liste : Okemba Emile : 1 siège
RDD, tête de liste : Ambiono Guillaume : 1 siège

Sous-préfecture de Tchikapika

Nombre de sièges : 6

PCT, tête de liste : Ekondi Fulbert : 6 sièges

Sous-préfecture de Loukoléla

Nombre de sièges : 6

PCT, tête de liste : Moel Maurice : 4 sièges
Club 2002-PUR, tête de liste : Londzabéka : 2 sièges

Sous-préfecture de Tokou

Nombre de sièges : 5

PCT, tête de liste : Mekoyo Gabriel : 5 sièges

Sous-préfecture de Ngoko

Nombre de sièges : 5

PCT, tête de liste : Gomoth, née Ndombi Agathe : 4 sièges
Indépendant, tête de liste : Dambendzé Marie Magloire : 1 siège

Sous-préfecture de Bokoma

Nombre de sièges : 4

PCT, tête de liste : Bokandza Pako Frédéric : 2 sièges
Indépendant, tête de liste : Souki Sylver : 1 siège
PRL, tête de liste : Mokongolo Célestin : 1 siège

DÉPARTEMENT DE LA SANGHA

Commune de Ouesso

Arrondissement 1

Nombre de sièges 23

PCT : tête de liste : Keta Bangui : 8 sièges
Indépendant : tête de liste : Manguessa Ebomé Ghislain : 3 sièges
GRP : tête de liste : Mamba samori Aimé : 2 sièges
Indépendant : tête de liste : Onzomba Guy Macaire : 2 sièges
Indépendant : tête de liste Makondzo Ida : 2 sièges
Indépendant : tête de liste : Ngouobi Jean Bernard : 2 sièges
Club 2002 PUR : tête de liste : Coronne : 1 siège
Indépendant : tête de liste : Dira Illoy Armel : 1 siège
Indépendant : tête de liste : Kotolongo Barthélémy : 1 siège
UDR -Mwinda : tête de liste : Ossinabeya Boris : 1 siège

Arrondissement 2 Ouesso

Nombre de sièges 22

PCT : tête de liste : Okoko : 9 sièges
Indépendant : tête de liste : Ewolo Dany : 3 sièges
Indépendant : tête de liste : Megas Jean Caronar : 2 sièges
PACP : tête de liste : Ikoli Ghislain : 2 sièges
Indépendant : tête de liste : Koyack Mezes : 2 sièges
Indépendant : tête de liste :
MCDDI : tête de liste : Elloum Dieudonné : 1 siège
PRL : tête de liste : Davy Blanchard : 1 siège

UPADS : tête de liste : Mabodédé : 1 siège
Indépendant : tête de liste : Onzon : 1 siège

Commune de Pokola

Nombre de sièges : 25

PCT : tête de liste : Lébayi Okélé Marcel : 15 sièges
Club 2002 PUR : tête de liste : Ngouala Serge : 4 sièges
MCDDI : tête de liste : Oyika Bienvenu : 3 sièges
RDD : tête de liste : Okemba Elenga : 1 siège
PRL : tête de liste : YENGO Prosper : 1 siège
RDPS : tête de liste : Atingui Victor : 1 siège
Sous-Préfecture de KABO
Nombre de sièges : 4
PCT : tête de liste : Dzoumali Bakari : 2 sièges
RC : tête de liste : Assaba Luc : 1 siège
Indépendant : tête de liste : Avoungui Henri : 1 siège

Sous-Préfecture de Mokéko

Nombre de siège : 11

PCT : tête de liste : Mantino Rock : 7 sièges
PCAP : tête de liste : Dieudonné : 2 sièges
Indépendant : tête de liste : Ndouma Joseph : 1 siège
MCDDI : tête de liste : Aurélien Joseph : 1 siège

Sous-préfecture de Pikounda

Nombre de sièges : 8

PCT : tête de liste : Molebanda Pierre : 4 sièges
Indépendant : tête de liste : Mitema Giscard Bienvenu : 2 sièges
MCDDI : tête de liste : Ibata Jean Marie : 1 siège
Club 2002 PUR : tête de liste : Ngoyi Méchi : 1 siège

Sous-Préfecture de Ngwala

Nombre de sièges : 8

PCT : tête de liste : Mendo Roly : 4 sièges
Club 2002 PUR : tête de liste : Dzon Marie Lambert : 1 siège
MCDDI : tête de liste : Bakola Urbain : 1 siège
CODENA : tête de liste : Niangué Kom : 1 siège
RDPS : tête de liste : Ngouadem Gildas : 1 siège

Sembé

Nombre de siège : 8

PACP : tête de liste : Asse madjem : 3 sièges
UPADS : tête de liste : Mindzazé Alain : 2 sièges
PCT : tête de liste : Lakouzok : 1 siège
MCDDI : tête de liste : Taba : 1 siège
Club 2002 PUR : Matounga : 1 siège

Sous-préfecture de Souanké

Nombre de sièges : 10

PCT : tête de liste : Pamzou : 9 sièges
PRL : tête de liste : Diba Jean Marie : 1 siège.

Commune de Djambala : 25 sièges

UFD : tête de liste : Onsouéné Séraphin : 8 sièges
PCT : tête de liste : Mpio Emmanuel : 7 sièges
Indépendant : tête de liste : Mpio Bertrand Brice : 3 sièges
DRD : tête de liste : Oyino Tsouni Karl : 2 sièges
Indépendant : tête de liste : Abandzounou Simplicie : 1 siège
UMP : tête de liste : Ngoulou : 1 siège
Club-2002 PUR : tête de liste : Ayono Michel : 1 siège
UPDP : tête de liste : Kibokani Auguste : 1 siège



Promovacances

FORFAITS YA POMBA

Des nouveaux
forfaits Internet
BALEZ à prix KDO

Compose *121*4#



AG Partners

A man in a white t-shirt with blue splatters is looking up and to the right, holding a large, clear bubble with both hands. The bubble contains the text 'FORFAITS YA POMBA' in bold red letters. The background is a bright, hazy sky.

FORFAITS YA POMBA



LE RESEAU DES SMARTPHONES

Résultats des élections locales, scrutin du 16 juillet 2017

MCDDI : tête de liste Tsiba Jules Antoine : 1 siège

Sous-préfecture de Djambala : 6 sièges

DRD : tête de liste Ngoulou Boniface : 2 sièges

UFD : tête de liste Ebaho Sébastien : 1 siège

PCT : Walewé Jacques : 1 siège

Indépendant : tête de liste Tsiba Oyana Ulrich : 1 siège

Club 2002 PUR : tête de liste Mbé Martin : 1 siège

Sous-préfecture de Makotimpoko : 5 sièges

PCT : tête de liste Ondzé Bernadette : 5 sièges

Sous-préfecture de Mbon

PCT : tête de liste Ngokouba Paul : 2 sièges

UPDP : tête de liste Bonga Pierre Pedro : 1 siège

UFD : tête de liste Abia Paul : 1 siège

DRD : tête de liste Ngama Joseph : 1 siège

Sous-préfecture de Mpouya : 5 sièges

PCT : tête de liste Mangonda Gaspard : 5 sièges

Sous-préfecture de Ngo : 5 sièges

UMP : tête de liste Elvis Tsalissan Okombi : 2 sièges

PCT : tête de liste Ondoyé Ferdinand : 2 sièges

UPDP : tête de liste Mpia Bernard : 1 siège

Sous-préfecture d'Abala : 6 sièges

PCT : tête de liste Oba Apounou : 3 sièges

Indépendant : tête de liste Effirino Ngalekoua Mathias : 3 sièges

Sous-préfecture de Gamboma : 7 sièges

PCT : tête de liste Nguié Paul Stanislas : 7 sièges

Sous-préfecture d'Ollombo : 6 sièges

PCT : tête de liste Oko Jean Bruno : 4 sièges

Club 2002 PUR : tête de liste Oba Kamos : 1 siège

PCAP : tête de liste Osséré Ondongo : 1 siège

Sous-préfecture d'Ongogni : 5 sièges

PCT : tête de liste Ngadzemi Lucien Romuald : 5 sièges

Sous-préfecture d'Allembé : 5 sièges

PCT : tête de liste Odebi Jean François : 3 sièges

PAD : tête de liste Andzila Albert : 1 siège

Indépendant : tête de liste Etaboloyé : 1 siège

Sous-préfecture de Lekana

PCT : tête de liste Ampiemé François : 4 sièges

Indépendant : tête de liste Nguili Rapha : 1 siège

Indépendant : tête de liste Ngambou Jean Claude : 1 siège

UFD : tête de liste Ngassini René Wilfrid : 1 siège

Indépendant : tête de liste Ngaliba Madzou Rose Nicole : 1 siège

DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Commune d'Impfondo

Nombre de sièges : 25

Indépendant, tête de liste : Botongo Banié Steve : 04

PULP, tête de liste : Mombété Bernardin : 02

PCT, tête de liste : Efototo Jean Faustin : 09

Indépendant, tête de liste : Maboké Hilaire : 03

Indépendant, tête de liste : Ebana William : 03

UFD, tête de liste : Nguié bienvenu : 01

CLUB 2002 PUR, tête de liste : Maniombo Clotaire : 02

FDC, tête de liste : Montole Symphorien : 01

Sous-préfecture d'Impfondo

Nombre de sièges : 10

Indépendant, tête de liste : Zombé Mayikala : 01

PULP, tête de liste : Likoko : 03

Indépendant, tête de liste : Bokndzé Lucien : 01

Indépendant, tête de liste Mikalo Urbain : 02

PCT, tête de liste : Mbondo Amedé : 03

Sous-préfecture de Bétou

Nombre de sièges : 09

Indépendant, tête de liste : Mbenda Charlis Zoé : 01

Indépendant, tête de liste : Ngani Joseph : 01

Indépendant, tête de liste : Noumazalaye Ilounga : 01

PCT, tête de liste : Nango Yendé : 04

Indépendant tête de liste : Doya Jean Luc : 02

Sous-préfecture de Bouanela

Nombre de sièges : 06

PCT, tête de liste : Ossié Clémence : 02

CPR, tête de liste : Mowel Vall : 01

URC, tête de liste : Manangou Hyppolite : 01

PRL, tête de liste : Mongo Barrel Vincent : 01

ADECO, tête de liste : Enioka Nathalie : 01

Sous-préfecture de Dongou

Nombre de sièges : 08

CLUB 2002 PUR, tête de liste : Ngondzia Guy Patrick : 03

PCT, tête de liste : Kondo Ndossa Antoine : 03

ADECO, tête de liste : Ndzassouka Guy Richard : 01

Indépendant, tête de liste : Foubeth Herlin : 01

Sous-préfecture d'Epena

Nombre de sièges : 08

PCT, tête de liste : Mankalessa Apollinaire : 01

Indépendant, tête de liste : Mbala Edith : 01

Indépendant, tête de liste : Ekoté : 01

Indépendant, tête de liste : Moundzalo : 01

Indépendant, tête de liste : Batayito Remy : 01

Indépendant, tête de liste : Kimengué : 01

CLUB 2002-PUR, tête de liste : Obongo Faustin Ernest : 01

Indépendant, tête de liste : Engouété Célestin : 01

Sous-préfecture d'Eniéélé

Nombre de sièges : 09

PCT, tête de liste : Endelé Julien : 06

Indépendant, tête de liste : Bassenga Kouka Modeste : 01

Indépendant, tête de liste : Moussina Jean Leonard : 01

Sous-préfecture de Liranga

Nombre de sièges : 07

PRL, tête de liste : Mazandé rock Emmanuel : 02

PCT, tête de liste : Bakoli pierre : 02

Indépendant, tête de liste : Moussoumelé Bruno : 01

Indépendant, tête de liste : Koumou bienvenu : 01

Indépendant, tête de liste : Likeyi Mbolu Fred Arnaud : 01

ROUTE MIGRATOIRE

L'UE priorise une approche «concertée»

Réunis à Tunis dans le cadre de la 2e réunion du groupe de contact sur la route migratoire en Méditerranée centrale, les ministres de l'Intérieur de 14 pays (Algérie, Allemagne, Autriche, France, Italie, Libye, Mali, Malte, Niger, Slovaquie, Suisse, Tchad, Tunisie, Estonie), et le Commissaire européen chargé de la migration, des affaires intérieures et de la citoyenneté, ont échangé sur le phénomène migratoire.

Ils considèrent désormais la migration comme un phénomène planétaire, «dont la gouvernance exige un engagement global dans un esprit de responsabilité équitablement partagée, de partenariat et de solidarité».

Face à la crise humanitaire en Méditerranée centrale, ils déplorent le «trafic organisé par des réseaux criminels» et ses conséquences, les opportunités et les enjeux sécuritaires, socio-économiques et humains liés au phénomène migratoire, ainsi que de l'intérêt régional et global d'une approche cohérente intégrée, concertée et multidimensionnelle de gestion de tous les aspects de la migration, impliquant les pays d'origine, de transit et de destination.

Ils ont insisté sur l'importance de la sécurité et de la stabilité en Méditerranée, et la nécessité de renforcer la coopération en matière de gestion des frontières, de prévenir et de lutter contre la migration irrégulière, le trafic des migrants et la traite des êtres humains, et plus particulièrement de démanteler les réseaux criminels et prévenir l'utilisation

des embarcations à cet effet. Ils ont insisté sur le traitement des causes et l'intégration de la dimension développement solidaire dans la gestion de la migration.

Les participants se sont félicités des efforts de la Libye dans la lutte contre les trafiquants pour sauver les migrants en mer, et l'appui apporté à l'Italie et à l'Union européenne (UE). Puis, ils ont rappelé les nouvelles mesures proposées pour renforcer l'action de l'UE et des Etats membres en faveur de la libye, notamment accroître la solidarité et réduire la pression migratoire le long de la route de la Méditerranée centrale.

Ils ont également convenu de renforcer davantage la coordination à travers une approche cohérente, globale et concrète basée sur l'interdépendance entre la prévention et la lutte contre la migration irrégulière, les défis y afférents, la gestion de la migration légale et ses opportunités connexes.

Ils ont retenu une approche commune à suivre qui englobe :

- Le traitement des causes profondes des migrations irrégulières

en favorisant le développement intégré et inclusif dans les pays d'origine et de transit, particulièrement dans les régions à fort potentiel migratoire; à travers des politiques d'aide publique au développement, associer la dimension développement à la gestion de tous les aspects de la migration en favorisant des transferts de fonds plus fiables et moins onéreux, le transfert du savoir-faire, la création d'emplois et la formation...

- Le renforcement de l'action et de la coopération contre le trafic et la traite des migrants, à travers des mécanismes de coordination opérationnelle de lutte contre la migration irrégulière, l'appui des autorités frontalières des pays d'origine et de transit en matière de prévention et de gestion de l'immigration irrégulière, de sécurité et de surveillance des frontières, ainsi que de lutte contre les réseaux criminels, à travers la formation...

- La coopération en matière de retour à travers des campagnes d'information et de communication communes, visant notamment à accroître la sensibilisation aux risques liés à la migration irrégulière et les possibilités de retour volontaire assisté...

La 3e réunion ministérielle du groupe de contact se tiendra en Suisse.

Noël Ndong

BURUNDI

Michel Kafando prône le dialogue inclusif

L'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Burundi, a déclaré que la première exigence est de « donner la priorité au dialogue inclusif, condition sine qua non à tout règlement de la crise ».

« Il devient impératif que le gouvernement burundais accède à l'insistance des pays de la sous-région et de l'Union africaine, appuyée en cela par les Nations unies, d'aller au dialogue inclusif, c'est à dire impliquant l'opposition exilée et celle de l'intérieur », a déclaré Michel Kafando, qui présentait le compte-rendu de son premier déplacement au Burundi comme envoyé de l'ONU. « C'est, à mon avis, à ce prix que nous parviendrons à instaurer la confiance entre les Burundais, à garantir des institutions crédibles, stables et démocratiques et à promouvoir la réconciliation nationale », a-t-il poursuivi.

L'envoyé spécial a souligné que l'accord d'Arusha doit demeurer la norme de référence. Faisant le bilan de ses entretiens avec toutes les parties, Michel Kafando a relevé des appréciations divergentes sur la situation politique qui prévaut dans le pays. Le représentant permanent du Burundi aux Nations unies, Albert Shingiro, a assuré que le dialogue inter-burundais, « processus évolutif », se poursuivait et cité des progrès avant de fustiger des « allégations citant un dialogue en panne ». Le président de la Configuration du Burundi à la Commission de consolidation, de la paix des Nations unies (PBC), Jörg Lauber, de la Suisse, a quant à lui dit la nécessité d'une discussion franche et ouverte entre le gouvernement burundais et ses partenaires internationaux sur la coopération socio-économique et un environnement propice à l'aide. Il a jugé important d'accorder davantage d'attention à la question de la réconciliation en assumant le passé et créer un bon environnement pour l'organisation d'élections libres et pacifiques en garantissant la pleine participation des femmes.

Un rapport final sera rédigé, fruit d'un dialogue qui a concerné 26.000 Burundais et va se traduire par la rédaction d'une feuille de route en vue « d'élections apaisées » en 2020. Albert Shingiro a appelé la société civile et les représentants religieux à s'abstenir de faire de la politique ou d'inciter aux tueries et demandé que « les pressions politiques disproportionnées et sélectives au sujet des droits de l'homme cèdent la place au dialogue et à la coopération ».

Le Burundi traverse une grave crise politique depuis plus de deux ans, suite à la réélection contestée de Pierre Nkurunziza. Près de 25 000 Burundais ont fui à l'étranger, au Rwanda notamment.

Josiane Mambou Loukoula



P.C.T

- Tous pour Ouenzé!
- Ouenzé pour Tous!

Votons tous
DOUKAYE ONDZE Dominique
Notre député
Quartiers 52, 53, 55



Lettre citoyenne aux populations des quartiers 52, 53 et 55 de la 2e Circonscription Electorale de Ouenzé!

« Ensemble relevons les défis présents et à venir de notre Circonscription »!

Cher(e)s électrices et électeurs des quartiers 52, 53 et 55 de la 2e Circonscription Electorale de Ouenzé!

Je suis Dominique ONDZE « DOUKAYE », Candidat du Parti Congolais du Travail (P.C.T) dans la 2ème Circonscription électorale de Ouenzé!

Je voudrais, du fond du cœur, vous remercier pour m'avoir placé en tête du 1er Tour des législatives du 16 juillet 2017. Nous sommes, grâce à votre formidable élan de mobilisation, en ballottage favorable pour le second Tour du 30 juillet 2017.

Chacun doit savoir que les enjeux à relever au cours de la prochaine mandature sont gigantesques et immenses pour notre pays. Il n'aura donc aucune place pour l'amateurisme et la médiocrité au moment où s'impose à nous le nécessaire et décisif choix de notre représentant à l'hémicycle.

Je vous connais et vous me connaissez. Je connais nos problèmes et nos aspirations profondes, car nous les partageons au quotidien. Dirigeant sportif de haut niveau, je suis foncièrement républicain et je combats sans ambages le sectarisme, l'ethnocentrisme et le repli identitaire.

Je partage avec vous depuis toujours les valeurs de travail, de fraternité, de camaraderie, d'assistance multiforme et de convivialité pour un mieux-être collectif.

- Cher (e)s frères et sœurs;
- Chères mamans et chers papas;
- Cher (e)s jeunes!

Je vous invite à conforter notre victoire du 1er Tour par un vote massif et sans ambiguïté le dimanche 30 juillet 2017. Je suis cet interlocuteur qu'il vous faut au parlement, durant les cinq (05) prochaines années.

Tous pour Ouenzé! Ouenzé pour Tous! Je vous remercie d'avance.

ONU

Antonio Guterres : « La Centrafrique risque un nouveau conflit »

Un regain de violences en République centrafricaine, marqué notamment par la mort de neuf Casques bleus cette année, risque d'effacer des années d'efforts pour restaurer une fragile stabilité, a prévenu le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Antonio Guterres a condamné la mort de deux Casques bleus marocains à Bangassou, dans le sud-



Antonio Guterres (DR)

est de la Centrafrique, deux jours après le décès d'un autre soldat de la paix également marocain. L'ONU a attribué cette nouvelle attaque aux anti-Balaka, des militaires majoritairement chrétiens. La situation sécuritaire dans le sud-est de la RCA, des tensions inter-ethniques exacerbées et des efforts de détracteurs pour essayer de faire dérailler le processus de stabilisation du pays, inquiètent le secrétaire général

de l'ONU. « Si on la laisse perdurer, la situation actuelle risque de saper les résultats durement acquis pour parvenir à une paix durable », a-t-il indiqué dans un communiqué, appelant toutes les parties à « cesser la violence » et à « prendre des actions pour éviter une plus grande détérioration de la fragile situation en matière de sécurité ».

La République centrafricaine, l'un des pays les plus pauvres d'Afrique, peine à mettre derrière elle les affrontements sanglants ayant suivi le renversement en 2013 du président François Bozizé par les rebelles à majorité musulmane de la Séléka, suscitant une contre-offensive de milices chrétiennes, les anti-Balaka. Plus d'un million de personnes ont été déplacées dans le pays et la survie de plus de 2,3 millions d'habitants - la moitié de la population - dépend de l'aide humanitaire, selon l'ONU, qui a déployé 12.350 soldats et policiers pour protéger les civils et soutenir le gouvernement actuel.

Josiane Mambou Loukoula

GABON

La CEEAC et le CILSS entendent développer leur coopération dans divers domaines

Au cours d'un entretien mercredi, le Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale(CEEAC), Ahmad Allam-Mi et le secrétaire exécutif du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel(CILSS), le docteur Djimé Adoum, ont évoqué la possibilité d'élargir leur coopération dans les domaines de l'agriculture, l'environnement, les changements climatiques, la dégradation des terres et bien d'autres.

« Nous sommes entièrement disposés à coopérer avec le CILSS dans tous les domaines, comme l'avaient souhaité nos chefs d'Etat et de gouvernement », a déclaré le secrétaire général de la CEEAC, Ahmad Allam-Mi.

Pour le docteur Adoum, chef de la délégation du CILSS, cette visite s'inscrit dans le cadre des échanges d'expériences en vue de défricher toutes les pistes de coopération entre les deux institutions. Il s'est félicité des acquis de la CEEAC en matière de coopération et entend faire bon usage de l'expérience de celle-ci.

Les experts des deux institutions travaillent à l'élaboration d'une feuille de route devant définir les

sphères de coopération et le chronogramme de travail.

Le CILSS a été créé le 12 septembre 1973, à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 70. Il regroupe aujourd'hui 13 Etats dont 8 côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Togo) ; 4 pays enclavés (Burkina Faso, Mali, Niger Tchad) et un Etat insulaire, le Cap Vert.

Par ailleurs, le CILSS mène des activités, concourant à la réalisation de son mandat à travers cinq pôles de services, à savoir: l'appui à la définition et la mise en œuvre des politiques sectorielles; l'information; les formations de base et continues; la recherche et la capitalisation ; les projets pilotes multi-pays.

Créée en octobre 1983, la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) compte actuellement 11 États membres à savoir: l'Angola; le Burundi; le Cameroun; la Centrafrique; le Congo; le Gabon; la Guinée Equatoriale; la RD Congo; le Rwanda; Sao Tome & Principe et le Tchad.

Les missions de la CEEAC sont définies au chapitre II article 4

du Traité qui stipule : « Le but de la Communauté est de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu dans les domaines de l'activité économique et sociale, en particulier dans les domaines de l'industrie, des transports et communication, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des douanes, des questions monétaires et financières, des ressources humaines, du tourisme, de l'enseignement, du perfectionnement, de la culture, de la science et de la technologie et du mouvement des personnes en vue de réaliser l'autonomie collective, d'élever le niveau de vie des populations, d'accroître et de maintenir la stabilité économique, de renforcer les étroites relations pacifiques entre les Etats membres, et de contribuer au progrès et au développement du continent africain ».

Et c'est justement, conformément aux missions qui lui sont assignées que la CEEAC entend élargir son assiette de coopération avec les institutions régionales sœurs, au nombre desquelles, le CILSS.

Yvette Reine Nzaba

Ministère de la Santé et de la Population
Cabinet

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

Lettre de missions pour l'optimisation des capacités institutionnelles du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville

A l'attention de Monsieur le directeur général par intérim du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville

Le ministère de la Santé et de la Population a organisé des missions d'audit institutionnel, organisationnel et financier du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHUB). En dépit, de l'existence d'un personnel hautement qualifié et d'une mobilisation conséquente des ressources, de nombreux dysfonctionnements ont été documentés des faits probants. Afin d'optimiser les capacités institutionnelles du CHUB, vous avez été nommé directeur général par intérim du CHUB en date du 11 juillet 2017. Veuillez trouver ci-après l'étendue des missions pour lesquelles vous êtes tenu de rendre compte à la tutelle et qui s'organisent autour de trois volets :

Volet n°1 : Climat social et satisfaction des usagers

1. Apaiser le climat social en établissant un dialogue franc et constructif avec les partenaires sociaux et les représentants des différentes catégories professionnelles du CHUB, axé sur la résolution de leurs principales revendications ;
2. Elaborer et exécuter un plan de communication destiné à améliorer l'image publique du CHUB.

Volet n°2 : Soins et services de santé

1. Améliorer l'offre de soins par la rationalisation de la dépense hospitalière médicale en faveur de la production des soins et services, notamment en pharmacie, aux laboratoires, en imagerie et dans les blocs médicotechniques.
2. Elaborer les termes de références de l'étude sur les bâtiments et équipements du CHUB, en liaison avec la direction générale en charge des infrastructures au ministère de la Santé et de la Population ;
3. S'assurer de la mise en place et de l'application effective des procédures et protocoles de soins et services.

Volet n°3 : Gouvernance

1. Préparer les documents utiles à la tenue avant la fin de l'année 2017 du conseil d'établissement et comité de direction du CHUB ;
2. Elaborer et exécuter de manière inclusive le plan de mise en œuvre des recommandations issues des missions d'audit institutionnel, organisationnel et financier en liaison avec le cabinet du ministère de la Santé et de la Population, l'inspection générale de la santé et la direction générale en charge des formations sanitaires ;
3. Conduire le processus d'élaboration du projet d'établissement hospitalier (PEH) du CHUB et d'élaborer conjointement avec la direction générale en charge des formations sanitaires et le cabinet du ministre, une feuille de route pour la validation du PEH ;
4. Conduire le projet de renforcement des capacités en gestion hospitalière des cadres et coordonnateurs de soins du CHUB, en liaison avec la direction générale en charge des ressources humaines et financières ;
5. Conduire en liaison avec le cabinet du ministre, l'Agence française de développement et le ministère en charge des grands travaux, le projet d'aménagement en eau et d'assainissement, y compris l'évacuation des eaux usées ;
6. Faire aboutir les négociations avec l'Unité de santé internationale et mettre en place la contractualisation pour la gestion du CHUB ;
7. Conduire la révision/actualisation du cadre juridique ;
8. Améliorer la coordination médico-administrative du CHUB par l'inspection et la responsabilisation des soignants dans la rationalisation de la gestion administrative, technique, financière et comptable du CHUB ;
9. Initier l'implantation des méthodes et outils de la gouvernance hospitalière et clinique y compris l'informatisation de la gestion hospitalière ;
10. S'assurer de l'application des procédures comptables et financières du CHUB, en conformité avec le règlement de la comptabilité publique.

Pour acquis,
Jacqueline Lydia MIKOLO

AVIS D'APPEL D'OFFRES**POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DES RÉPARATIONS CAPITALES DE TAPIS ROUTIER EN BÉTON BITUMINEUX DE L'AMBASSADE DE RUSSIE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO**

L'Ambassade de Russie lance un avis d'Appel d'Offres pour la réalisation des travaux des réparations capitales de tapis routier en béton bitumineux sur son territoire.

L'Appel d'Offres réalisera dans trois étapes :

1. Du 20 au 04 juillet a.c. - La visite par les candidats de l'Ambassade, sise avenue Félix Eboué, Centre-ville, Brazzaville (à côté de la Tour Nabemba) pour l'obtention de l'information complète relative aux conditions et exigences de l'Ambassade et l'examen de tapis routier.
2. Du 07 juillet au 31 août a.c. - La présentation à l'Ambassade des demandes pour la participation à l'Appel d'Offre et des factures proforma pour la mise en œuvre des travaux susmentionnés.
3. Après l'étude des offres proposées, l'Ambassade conclura un contrat pour la réalisation des travaux avec le gagnant d'Appel d'Offres.
Téléphone de contact : +242 05 345 32 63
E-mail : amrussie@yandex.ru

IN MEMORIAM

Le 26 juillet 2017, il ya 10 ans que Gérard Mokouri « Angomouana » fut arraché à l'affection des siens : épouses, enfants, neveux, nièces, sœurs, petits-fils, amis et connaissances... A jamais et endeuillés.
Pour ses 10 ans dans l'au-delà, nous qui l'avons connu et aimé, sommes priés d'avoir une pieuse pensée pour le repos éternel de son âme.

AVIS DE VENTE

Une demi-parcelle est mise en vente dans le quartier 903, Matari, derrière le centre de radio et de télévision.

Pour plus de renseignements, appeler aux :
01 021 17 98 / 06 995 49 46
Merci



Stève Obongono, Patience Obongono, Gally Obongono, Prospère Okouonéné, Jalyse Obongono et famille ont la profonde douleur d'informer aux parents, amis et connaissances, le décès de Obongono Vigmier Martial, sergent des FAC en service à la zone autonome de Brazzaville, survenu le 24 juillet 2017 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt derrière la Télévision nationale de Kombo (arrêt Maman Mapassa).
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

NÉCROLOGIE

Programme des obsèques d'Émile Mombongo :

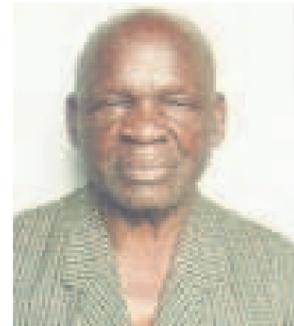
Vendredi 28 juillet 2017

- 9h00 : levée de corps à la morgue de Talangaï;
- 10h00 : recueillement au domicile, 16 rue Loango;
- 14h00 : départ pour le cimetière privé le Final
- 16h00 : Fin de la cérémonie



Mme Ndey Antoinette, agent Télé Congo à la retraite, les familles Atipo, Akouala, Anga et Mongo informent les parents, amis et connaissances que les obsèques, de Guelele Hélène, se dérouleront comme suit : **vendredi 28 juillet 2017**
-9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
-10h00 : recueillement au domicile familial sis n°22 rue Balloys à Talangaï (Av. de l'intendance).
-13h00 : départ pour le cimetière privé Bouka VIP ;
-16h00 : retour et fin de cérémonie.

Le capitaine Mambouo Pascal Gervais et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances et aux enfants Bikoyi Marie Brigitte, Likibi Franck, Mambouo Edith, Audrey tous à Paris (France), le décès de leur père Mambouo Pascal, commerçant transporteur, survenu le vendredi 21 juillet 2017 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis au quartier Kimpouomo à Madibou..
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Maître Félix Makosso Lassi, notaire à Brazzaville (Tél. (+242) 06 666 14 44) a la profonde douleur d'annoncer à ses confrères, amis et connaissances, le décès de sa soeur aînée Mme Lomerge née Landou Jeanne Marie, survenu à Pointe-Noire le samedi 22 juillet 2017.
La veillée se tient au domicile de la défunte sis derrière la commune de Loandjili à Pointe-Noire.
Les obsèques auront lieu le 1^{er} août 2017 à Loubou (département du Kouilou).

La famille Samba Eusebe, fidèle et enfants Bahouidi, Miafouba, Moukala Mbengou Jean Claude, Nzoussi Prisca, Mbengou, Kikabou et petit fils Heloussala ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de Loutala Margueritte, survenu le mercredi 25 juillet à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°26 de la rue Djamena à Sadelmi (Moukondo).
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Célestin Mantadi, agent Conseimo SI, et famille Mouvimba informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère Joséphine Moussayandi, survenu à Brazzaville le jeudi 20 juillet 2017 à Brazzaville.
La veillée mortuaire est située au n°120 de la rue Diafouka à La Base (arrêt de bus : L'ombre).
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



La famille Bakissa Moudiala a la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès inopiné de leur fils, frère, oncle Massoumou Chancel, survenu le 14 juillet 2017 suite à un accident de circulation. La veille mortuaire se tient à la rue Janne Viale n°3 à Bacongo, non loin de l'église Saint Pierre Claver.
La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Bienvenu Balimba et la famille Fina de Poto-Poto ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Bampembe Jongwa François (Six One, 81), survenu le 22 juillet à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°103, rue Bangala à Poto-Poto (Avenue de France).
La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

ECONOMIE

L'Afrique centrale « loin de l'émergence » des Tigres asiatiques, selon le Trésor français

Dans sa dernière lettre d'Afrique centrale, le Trésor français a étudié les éventuels changements structurels dans les économies de la zone Cémac qui pourraient tirer la croissance économique.

Le Trésor français note des changements plutôt légers pour permettre une vraie « émergence ». Pour évaluer les perspectives de croissance de la zone Cémac, le Trésor français a étudié les changements structurels qui pourraient intervenir dans les économies des Etats de la région. Il s'appuie sur une économie basée sur l'agriculture vers une économie orientée vers les services et les secteurs industriels. Dans la zone Cémac, seul le Cameroun se démarque – un peu – des autres pays. La part de l'emploi agricole y a connu une baisse limitée. C'est également le cas de la part de l'emploi industriel. Il est le seul pays de la zone à connaître une baisse durable de la part de l'agriculture dans le PIB, de 24% en 1986-1999 à 20% en 2016. La part des industries extractives a également diminué sur la période. « Cette évolution se fait essentiellement au bénéfice des services, la part de l'industrie hors extraction n'augmentant que d'un point », souligne le rapport.

Un manque d'investissements dans l'industrie

Le Trésor relève de très faibles variations de la part de l'emploi agricole dans les pays de la zone.

L'évolution de la part de l'emploi industriel y est également limitée. A priori pas de changements structurels majeurs dans les économies des Etats membres. Par ailleurs, le rapport souligne des inquiétudes du fait de la diminution de la productivité dans l'industrie et dans les pays de la zone, excepté le Tchad, « reflétant essentiellement le manque d'investissements et le vieillissement des équipements ». Le rapport note également un développement modeste des industries non extractives, et une baisse de la productivité de l'industrie qui « interpelle » - l'augmentation de la productivité observée dans le secteur agricole n'augure cependant pas de transformation dans ce secteur. Ce qui résulte moins d'un processus d'intensification que d'une « baisse du nombre de travailleurs dont une partie était sous-employée », selon le rapport. Pour les auteurs du rapport, les changements structurels symptomatiques de l'émergence d'une économie ne sont donc pas encore visibles dans la zone Cémac. Alors, les pays de la zone « semblent loin d'emprunter la voie de l'émergence qui fut celle des pays asiatiques ».

Noël Ndong

RENTREE LITTERAIRE

Le PEN Centre Congo Brazzaville organise la première édition en octobre prochain

C'est dans le cadre de son programme d'activités que le PEN Centre Congo Brazzaville organisera du 26 au 28 octobre prochain à Brazzaville, la première édition de la Rentrée littéraire du Congo sur le thème : « Découvrir le livre et l'auteur congolais ».



Florent Sogni Zaou président du PEN Centre Congo Brazzaville

Cette activité aura lieu chaque année au cours de la seconde quinzaine du mois d'octobre. Elle consistera en la présentation des livres parus au cours du dernier trimestre de l'année précédant celle de la tenue de l'activité.

La Rentrée littéraire du Congo (Relico) a pour objectifs de mettre en lumière le livre, l'édition, l'écrivain et le talent littéraire. Pour cela, elle gère une maison d'édition dénommée Ngouvou Académie Sonika avec des prix défiant

toute concurrence.

La scène littéraire accueillera des auteurs congolais et africains qui y viendront partager aux lecteurs leurs inspirations, leurs émotions et leur rapport à la création littéraire. La Rentrée littéraire du Congo sera une occasion privilégiée pour les écrivains et les éditeurs de rencontrer les lecteurs tant dans les milieux publics, scolaires qu'universitaires.

Au menu de cette activité figurent aussi des tables rondes, des expositions et des dédicaces-ventes. Les écrivains y prendront librement la parole pour parler de leur livre, le vanter devant le public pour mieux le vendre. Un suivi de ces écrivains sera organisé jusqu'à la tenue de l'édition suivante.

Chaque table ronde sera animée par un modérateur et suivie d'une cérémonie de dédicace. À la fin de la présentation de l'œuvre par l'auteur, un échange aura lieu avec le public. Huit écrivains de Brazzaville et Pointe-Noire ont déjà annoncé leur participation à

cette grande activité. La liste est toujours ouverte.

Le PEN Centre Congo Brazzaville est dirigé par un bureau de sept membres sous la direction du journaliste-écrivain Florent Sogni Zaou ; suivi de Ninelle Josiane Balenda (secrétaire générale) ; Ferdinand Kibinza (chargé des finances) ; Alima Madina (chargé des publications, de la jeunesse et affaires sociales) ; Guy Patrick Nt-siba ; (secrétaire à la communication et aux relations extérieures) ; Benjamin Mankédi (secrétaire à l'organisation des événements et au règlement des conflits) ; Rémy Mongo Etsion (secrétaire au dépôt documentaire).

Ce bureau est assisté par une Commission de contrôle et de discipline présidée par le philosophe-écrivain Willy Ngoma ; secondée de Christian Brice Elion ; Christian Martial Poos en est le rapporteur.

Notons que le PEN Centre Congo Brazzaville (PCCB) est une organisation de promotion culturelle à travers le livre et l'édition. Elle est affiliée au PEN international dont le siège est à Londres en Grande Bretagne et la représentation en Afrique à Dakar au Sénégal. Le Point focal en Afrique centrale est basé à Ndjamen au Tchad.

Bruno Okokana

CACOGES

Cabinet d'Audit et de Conseil en Gestion
SEMINAIRES DE FORMATION

Le Cabinet CACOGES organise à Brazzaville en République du Congo du 07 Août au 7 Septembre 2017, un séminaire de formation portant sur les Contrats de partage de production (CPP) et le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

Résumé

Le séminaire aborde les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront donc les différences de traitements comptables qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, applications et cas pratiques. La conversion du reporting OHADA vers les IFRS (normes internationales) et les travaux essentiels liés à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts. Le nouveau référentiel entre en vigueur le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes

IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

Les différents modules au programme sont :

- Module 01 : Cadre conceptuel de l'amont pétrolier
- Module 02 : Fondamentaux du Contrat de partage de production
- Module 03 : Mécanismes de la répartition de la production
- Module 04 : Fondamentaux de la fiscalité pétrolière
- Module 05 : Fondamentaux de la consolidation
- Module 06 : Elimination des titres
- Module 07 : Les impôts différés
- Module 08 : L'approche par composant (SYSCOHADA révisé)
- Module 09 : La dépréciation des immobilisations (IAS 38)
- Module 10 : Les contrats plu exercices (SYSCOHADA révisé)
- Module 11 : La réévaluation des bilans
- Module 12 : Le crédit-bail
- Module 13 : Les états financiers (SYSCOHADA révisé)
- Module 14 : Les changements sur les traitements comptables (SYSCOHADA révisé)
- Module 15 : Le cadre conceptuel (SYSCOHADA révisé)

Pour plus de renseignements, informations et/ou inscription, contacter :

BRAZZAVILLE

Immeuble 7 Eucalyptus, 2^e Etage, Entrée 201
Av. de la liberté,
Résidence, Les Flamboyants - En face de l'hôpital militaire
Tél. : 06 989 06 06
République du Congo

PAR MAIL ET TÉLÉPHONE

serge.akamandeli@cacoges.cg
(06 510 64 91)
cacoges@gmail.com
raydine.magnongui@cacoges.cg
r.magnongui@gmail.com (06 989 06 06)



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO
Boite postale 1093 / Tel.: 06 808.13.24./05 737.37.03
8, avenue Cardinal Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré Coeur
Email: cobbr@unhcr.org
Centre - Ville Brazzaville

AVIS DE VACANCE DE POSTE EXTERNE DE CONSULTANT NATIONAL N°010/2017

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un (e) :

Titre du Poste : Consultant (e) National (e), Chargé (e) de l'évaluation du marché et de la chaîne de valeur

Catégorie : Consultant National (NOC)

Lieu d'affectation : Brazzaville avec des missions au Nord-Est du pays et Pointe-Noire

Date d'entrée en Fonction : Immédiate

Durée d'affectation : 01 mois

Date limite : 09 août 2017

1. Description de tâches :

Sous la supervision directe de l'Administrateur Chargé de Programme et supervisé techniquement par l'unité Livelihood du Siège du HCR à Genève, le ou la titulaire de ce poste sera chargé (e) des attributions suivantes :

• Grâce à un processus consultatif sur le terrain, le consultant effectuera l'analyse de l'évaluation du marché et de la chaîne de valeur, en utilisant une méthodologie bien établie et reconnue, pour atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- Identifier la dynamique du marché, les opportunités, la valeur de l'offre et la demande des biens et services ;
- Définir les principales chaînes de valeur avec le plus grand potentiel de croissance, de rentabilité et d'emploi ;
- Analyser les différents éléments et systèmes des chaînes de valeur sélectionnés ;
- Évaluer la compétitivité de la (des) chaîne (s) de valeur et comprendre comment créer des avantages concurrentiels pour les secteurs ciblés dans le contexte local et régional, en tenant compte de la spécificité de la population réfugiée. Évaluer le coût, le profit, le marketing, l'offre et la dynamique de la demande de la (des) chaîne (s) de valeur ;
- Recommander des plans de développement de la chaîne de valeur qui profiteront à la fois aux réfugiés et communautés locales, ces plans devront conduire à l'amélioration des conditions de vie et des revenus du salarié ou travailleur indépendant ;
- Évaluer les besoins de formation et, identifier au sein des populations les compétences existantes et les lacunes qui, peuvent être améliorées avec la formation dans les chaînes de valeur spécifiques et proposer un plan approprié pour la formation au développement professionnel et entrepreneurial ;
- Placer sur une échelle prioritaire des plans et des interventions potentiels de développement, en particulier, la priorisation du potentiel de certaines chaînes pour promouvoir l'inclusion des réfugiés et des groupes vulnérables de la communauté locale ;
- Rédiger une Note Conceptuelle et les Termes de Références (TdR) suivant le format du HCR, pour aider le bureau à lancer un appel à manifestation d'intérêt pour mobiliser les partenaires potentiels.

•Soumettre un rapport initial au HCR

Un rapport d'évaluation du marché et de la chaîne de valeur (par région) comprenant :

- Un résumé analytique ;
- Une revue générale du marché et du contexte ;
- Une méthodologie et la documentation du processus ;
- Les limites et défis ;
- Le chapitre des résultats pour chaque chaîne de valeur (identification des besoins de formation, acteurs du marché, règles, politiques et règlements, fonctions de soutien en plus des mécanismes d'approvisionnement, de production et de commercialisation ; constatations, analyse FFOM, potentiel de croissance, rentabilité et emploi de chaque secteur, liste des chaînes de valeur qui devraient être ciblées pour stimuler l'emploi des personnes concernées et leurs communautés d'accueil ;
- Les recommandations et notes conceptuelles (matrice d'intervention) ;
- La note conceptuelle et les termes de référence des interventions sélectionnées ;

•Annexes.

• Le consultant remettra au HCR les documents suivants :

- Les copies électroniques de toutes les bases de données ;
- Toutes les données quantitatives et qualitatives (questionnaires renseignés, interviews enregistrés, focus groups etc) ;
- Tout autre document qui sera utilisé ou collecté pendant l'évaluation.

2. QUALIFICATIONS REQUISES :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire en Economie, développement socio-économique, planification du développement, gestion financière ou dans d'autres domaines connexes.
- Avoir une bonne maîtrise du Français et de l'Anglais (seconde langue). La maîtrise de langues locales serait un atout.
- Avoir de bonnes connaissances de l'outil informatique, notamment du Windows et des logiciels Word et Excel, ainsi que des notions d'accès et navigation sur Internet.

3. COMPETENCES SOUHAITEES :

- Avoir cinq (05) années d'expérience professionnelle pertinente (évaluation du marché, développement économique locale, développement de la chaîne de valeur, planification stratégique, etc...).
- L'expérience avérée dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes de moyens de subsistance et la gestion de projets multiples).
- L'expérience dans le travail avec les ONGs internationales et nationales et les organisations des Nations Unies, ainsi qu'avec les autorités gouvernementales au niveau national est un atout considérable.
- Faire montre de discrétion et savoir gérer des dossiers confidentiels sensibles.
- Être disponible, flexible et capable de travailler en équipe dans un milieu multiculturel.

4. DEPOT DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Une lettre de candidature et un curriculum vitae portant une adresse électronique ;
- Photocopies des diplômes et attestations ;
- Copies des certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle ;
- Une notice personnelle des Nations Unies (P11) à jour, signée. Document disponible sur internet : <http://www.unhcr.fr/pages/4aae621d24b.html>

5. CONDITIONS :

Les personnes intéressées par cette annonce doivent envoyer leur demande sous pli fermé aux adresses suivantes :

- Représentation de l'UNHCR en République du Congo à Brazzaville : 18, avenue Cardinal Emile Biayenda - Quartier Mission Catholique Sacré-Cœur, Centre-ville, B.P 1093 Brazzaville.

Ou

- Au Bureau de Terrain de l'UNHCR à Betou à l'adresse suivante :
- Quartier CA METRES-Betou.

Veillez porter la mention suivante sur l'enveloppe « AVIS DE VACANCE DE POSTE EXTERNE 010/2017 » Seules les personnes présélectionnées seront convoquées pour l'entretien et aucun dossier ne sera rendu aux candidats. Ne joignez donc pas vos originaux, mais que des photocopies.

Les demandes de candidatures seront reçues tous les jours ouvrables entre 8h00mn et 17h 30mn.

Les termes de référence du poste sont disponibles à la guérite de la Représentation UNHCR à Brazzaville.

**Fait à Brazzaville, le 27 juillet 2017
L'ADMINISTRATION DU HCR**

PAIX À BENI

Félix Kabange promet de soutenir les initiatives locales des jeunes de la majorité présidentielle

Le ministre a fait cette promesse ferme lors d'un entretien qu'il a eu avec les jeunes de cette partie du Kivu, dans l'Est de la RDC.

Au cours d'une audience qu'il a accordée à la Jeunesse de la majorité présidentielle de Beni, Félix Kabange Numbi promet de soutenir le processus de pacification de la ville de Beni. Cette ville fait face depuis des années à plusieurs problèmes sécuritaires, œuvre des forces négatives qui tuent et pillent la population.

Interpellés par cette situation qui bloque le développement de la ville de Beni, les jeunes de la majorité présidentielle de Beni du PPRD, BUREC, MS-R, CCU, ECT mènent un plaidoyer auprès des différents membres du gouvernement pour proposer des pistes de solutions à la pacification de la ville de Beni. Cette délégation conduite par le président de la



Le ministre Félix Kabange Numbi et les représentants de la jeunesse de Beni

jeunesse de l'ECT-Beni, Confi Aksanti, a été reçue le mercredi 26 juillet par le ministre de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi Mukwampa. Au menu de l'entretien : la situation socio-sécuritaire de Beni et proposition d'un projet de développement pour la ville de Beni. « Nous sommes

venus à Kinshasa dans une mission de plaidoyer auprès des membres du gouvernement et nous avons trouvé utile de rencontrer Félix Kabange Numbi, ministre de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville afin qu'il puisse nous aider dans le lobbying pour nous permettre d'atteindre tous les niveaux décision-

nels du pays pour amener partout notre message de paix ».

Confi Aksanti a, par la même occasion, remis au ministre Félix Kabange Numbi un projet de développement pour la ville de Beni. Ledit projet vise l'aménagement et la rénovation de la ville de Beni. Il prévoit notamment la construction du

stade de Beni, la construction d'un musée en mémoire des illustres disparus et victimes des massacres, l'assainissement de la ville de Beni, la réhabilitation des ronds-points et des monuments, la création d'une bibliothèque publique. Après avoir suivi attentivement ces jeunes de la majorité présidentielle de Beni, le ministre de l'Aménagement du Territoire et Rénovation de la ville leur a rassuré de son soutien et promet d'être leur interlocuteur auprès du chef de l'État : « Je vais expliquer au chef de l'État ce que vous faites. Nous ne devons pas vous lâcher. Je vous demande de ne pas regretter le risque que vous avez pris en venant à Kinshasa pour parler de la paix. Soyez rassurés que je prierai pour vous parce que moi je fais la politique avec Dieu ».

Aline Nzuzi

EST DE LA RDC

Reddition de Sheka Ntabo Ntaberi poursuivi pour « crime contre l'humanité »

Les Nations unies ont annoncé mercredi en République démocratique du Congo (RDC) la reddition d'un chef rebelle, Sheka Ntabo Ntaberi, poursuivi pour crime contre l'humanité et viols massifs avec sa milice en 2010 dans l'est du pays ravagé par les affrontements.

Sheka « s'est rendu aujourd'hui à Mutongo », dans le Nord-Kivu, auprès des casques bleus de la Mission de l'ONU en RDC (Monusco), a déclaré à l'AFP

pour crime contre l'humanité » émis contre lui par les autorités congolaises en janvier 2011. En juin 2015, la Monusco avait lancé des opérations militaires contre Nduma Defense of Congo (NDC, le groupe rebelle de Sheka) après que cette milice eut incendié pendant plusieurs jours des villages dans l'est du pays.

« Des milliers de civils vivant dans l'est de la RDC ont été affectés par les crimes commis par les forces sous le commandement

les violences cesseront », a-t-elle souhaité. Pour HRW, « les autorités congolaises, avec le soutien des Nations unies, devraient garantir la sécurité de Sheka en détention et le traduire rapidement en justice, au cours d'un procès équitable et crédible ».

La milice NDC a été créée en 2009 par Sheka Ntabo Ntaberi mais une partie de ses troupes, évaluée à 300 hommes, a fait dissidence et a formé le NDC-Renouveau. Le NDC-Sheka, qui compterait moins



Le chef rebelle, Sheka Ntabo Ntaberi

Fabienne Pompey, sa porte-parole. « Il a été transféré à Goma » et est « toujours entre les mains des casques bleus », a-t-elle précisé, ajoutant que Sheka était le seul milicien à se rendre. Selon Mme Pompey, Sheka s'est rendu en sachant qu'il fait l'objet d'un mandat d'arrêt national

de Ntabo Ntaberi Sheka, et beaucoup continuent de craindre la prochaine attaque », a réagi auprès de l'AFP Ida Sawyer, directrice pour l'Afrique centrale de l'ONG américaine Human Rights Watch (HRW). « Sa reddition aujourd'hui permet d'espérer que justice sera rendue et que

de cent hommes, affronte régulièrement sa rivale dans l'Est, région déchirée par plus de vingt ans de conflits armés. Dotée de quelque 17.000 hommes en uniforme, la Monusco est l'une des plus importantes missions de maintien de la paix au monde.

AFP

FMI

De Washington à Pékin dans dix ans

Il s'agit d'une option soutenue ardemment par Christine Lagarde, directrice générale de cette institution financière internationale.

L'agence Reuters a confirmé cette information qui pourrait marquer, si elle se réalise effectivement, un tournant majeur dans le fonctionnement des institutions de Bretton Woods. Créée en 1945, le FMI doit avoir son siège, selon ses statuts, sur « le territoire de l'État membre économiquement le plus puissant ». Or, le PIB chinois pourrait dépasser celui de l'Onclé Sam au cours des dix prochaines années, si le taux de croissance du géant asiatique se maintient à 6 %.

L'idée d'une délocalisation géographique prochaine du Fonds monétaire international (FMI) a commencé à germer depuis un certain temps. Mais l'on était loin de se douter que Pékin est en bonne place pour abriter le prochain siège de cette institution de Bretton Woods. En tout cas, Christine Lagarde plaide pour l'accomplissement d'une telle décision historique qui confirme un changement majeur dans l'évolution des relations internationales depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Elle en a parlé plus longuement lors d'une conférence au Centre pour le développement mondial à Washington. Face à une Europe agonisante et une Amérique plus renfermée que jamais, la carte chinoise reste la plus crédible, surtout pour l'Afrique qui a renoué malgré elle avec le FMI pour faire face à la terrible crise provoquée par la chute des cours des matières premières.

Pour l'ex-ministre française des Finances, il est difficile d'éluder aujourd'hui le poids économique réel de l'Empire du milieu qui a enregistré une croissance économique vigoureuse continue durant plusieurs décennies. Par ailleurs, la progression rapide de l'influence chinoise dans le monde ainsi que d'autres pays émergents laissent entrevoir désormais une telle perspective. Certes, il faudrait passer par des réformes fondamentales du système de quotas de l'organisation. Pourtant, c'est la voie obligée si l'on veut augmenter le niveau de représentativité des grands marchés émergents. Un réexamen devrait avoir lieu d'ici un an après la dernière révision intervenue en 2010, a-t-on appris. Actuellement, ces puissances émergentes exercent une influence considérable sur l'économie mondiale. Il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'une telle perspective ne pourra aboutir qu'avec la faveur des Etats-Unis d'Amérique qui peut recourir à tout moment à son droit de veto pour barrer la route à ce projet. Mais le débat est loin de s'arrêter.

Laurent Essolomwa

DROIT MARITIME

Le problème de l'immobilisation de navires débattu dans la ville côtière

Lors du colloque scientifique sur « Cinq ans d'existence et d'application du Code communautaire Cémac de la marine marchande 2012 », qui a eu lieu du 20 au 21 juillet à Pointe-Noire, Me Roland Bembelly, docteur en droit, a présenté le sous-thème « La saisie conservatoire de navires ». Sa communication a suscité un débat passionné et fructueux.

Dans son exposé, Me Roland Bembelly a expliqué les concepts du thème telle que la saisie qui signifie l'immobilisation d'un navire avec l'autorisation de l'autorité judiciaire compétente pour garantir une créance maritime. Il a ajouté que « La saisie conservatoire de navires » revêt une importance pratique indéniable. Car elle est une institution que les praticiens de droit et les experts maritimes se servent de plus en plus. « De nos jours, avec la présence du Port autonome de Pointe-Noire, la technique de la saisie conservatoire est devenue une arme juridique qui permet aux créanciers de venir à bout des débiteurs récalcitrants. La procédure de saisie conservatoire au Congo obéit en principe aux règles de la loi du for de la saisie. La loi congolaise en question est le Code communautaire de la marine marchande en ses articles 144 et suivants et la convention internationale de 1952. En effet, il convient à ce stade de noter l'existence de la Convention de 1999 sur la saisie conservatoire qui est entrée en vigueur et dont les dispositions s'appliquent au Congo. entrée

en vigueur le 14 septembre 2011, elle introduit des changements notables de la très populaire Convention de 1952 », a dit Me Roland Bembelly.

Seulement, a-t-il relevé, la loi Ohada portant procédures simplifiées et voies d'exécution est venue troubler les règles de procédure de la saisie conservatoire de navires obligeant le juge congolais à chercher sans cesse une coexistence entre les notions du droit Ohada et les normes du code communautaire de la marine marchande. « Après cinq ans d'application du code communautaire, l'examen de quelques décisions au Congo permet d'établir un bilan moins glorieux de la manière dont ces textes doivent être combinés. Il convient d'analyser tour à tour les conditions d'exercice de la saisie, les règles spéciales de procédure et les effets de la saisie », a dit le conseil. En vertu de l'article 150 alinéa 2 du Code communautaire de la marine marchande, le juge congolais est appelé à vérifier la qualité de la créance. Cependant, la saisie est accordée « ... dès lors qu'il est justifié d'une créance maritime paraissant fondée dans son principe ». Selon l'article 149 du Code communautaire de la marine marchande, « les créances maritimes pouvant donner lieu à la saisie d'un navire sont celles qui résultent d'une seule ou plusieurs causes ».

Me Roland Bembelly a précisé qu'au sens du Code communautaire de la marine marchande, une créance

donnera lieu à la saisie si elle figure dans l'article 149 du Code communautaire et sera refusée si elle n'y figure pas. C'est donc une créance née de l'exploitation ou de l'usage du navire. Et d'ajouter que le droit communautaire de la marine marchande admet la saisie de tout navire : « La saisie peut être pratiquée soit sur le navire auquel la créance se rapporte, soit sur tout navire appartenant à celui qui était, au moment où est née la créance maritime, propriétaire du navire auquel cette créance se rapporte. Par conséquent, sont exclus des opérations de saisie les navires appartenant à un État ou exploités par lui, si au moment où la créance était née, les navires étaient affectés exclusivement à un service gouvernemental et non commercial (article 144 alinéa 2 du Code communautaire de la marine marchande) ».

Selon Me Roland Bembelly, en droit maritime, selon l'article 150 du Code communautaire de la marine marchande, la saisie conservatoire est autorisée par ordonnance rendue sur requête par le juge compétent après l'aval de l'autorité maritime compétente. Il peut s'agir du juge commercial ou du juge civil suivant la qualité du créancier saisissant ou du défenseur (personne morale, physique, société commerciale ou autre). L'intervention de l'autorité maritime (ministre chargé de la Marine marchande, directeur de la Marine marchande ou tout autre fonctionnaire auquel le ministre a délégué



Me Roland Bembelly crédit photo «Adiac»

tout ou une partie de ses pouvoirs (article 2 alinéa 11 du Code communautaire de la marine marchande) est prévue par les articles 146, 147, 148 et 154 du Code communautaire de la marine marchande.

Toutefois, la saisie conservatoire ne porte pas atteinte aux droits du propriétaire. Elle permet simplement d'empêcher le navire d'appareiller et permet ainsi la préservation des droits du créancier. La saisie ne touchera pas au fond les droits du propriétaire du navire. La demande de la mainlevée est de la compétence du juge qui a ordonné la mesure. La décision au fond permettra

d'obtenir un titre exécutoire pour le débiteur en vue de passer à la phase de la saisie exécutoire et à la vente judiciaire du navire. De nombreuses décisions rendues par le tribunal du commerce de Pointe-Noire ont été citées par l'orateur pour étayer ces textes. La saisie conservatoire de navires au Congo qui oscille entre les règles Ohada et les règles du Code communautaire de la marine marchande cherche son port d'attache. Il reste à espérer que le juge congolais jouera jusqu'à la clarification totale son rôle de capitaine du contentieux maritime, a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

Le vote s'est bien déroulé à Madingo-Kayes

Le premier tour des élections législatives couplées aux locales s'est déroulé pacifiquement à Madingo-Kayes dans le département du Kouilou, a affirmé le sous-préfet de Madingo-Kayes, Jean Baptiste Diamounzo-Kionga, au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville.

Les habitants du district de Madingo-Kayes ont accompli leur devoir civique le 16 juillet dans la quiétude, a indiqué le sous-préfet de ce district, malgré un taux d'abstention élevé. « Au niveau de Madingo-Kayes, nous avons observé un fort taux d'abstention évalué à au moins 30%. Les gens n'ont pas eu un engouement d'aller au vote mais il faut comprendre que plus de



Jean Baptiste Diamounzo-Kionga «Adiac»

la moitié s'est présentée et a voté », a-t-il dit.

D'après le chef du district, ce taux d'abstention peut se justifier par plusieurs facteurs, notamment le déplacement de plusieurs parents d'élèves vers la ville où les condi-

tion de scolarité sont mieux pour leurs enfants. Le deuxième facteur, a-t-il souligné, dans le village Koutou par exemple, il y a eu baisse d'activités de la société Sintoukola Potash. Ce village est passé de 900 habitants à 700

L'orateur a, par ailleurs, souligné que les élections se sont bien déroulées dans son district. « On a pas eu d'incident majeur, même pas mineur, il y a eu le maintien de l'ordre public, la stabilité, la tranquillité et la quiétude dans tout le district de Madingo-Kayes, avant, pendant et surtout après les élections », a-t-il assuré. Notons qu'à l'issue de ce premier tour des élections législatives et locales à Madingo-Kayes, le candidat du MAR, Laurent Tongo, est passé au premier tour avec 51,20% d'après les résultats proclamés par le ministre de l'Intérieur. Il était face à trois challengers, à savoir Giscard Ndembu du RDPS, Jean Louis Pambou (indépendant) et Hubert Nombou de l'UMP.

Charlem Léa Legnoki

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Jeunes fauves et FC Nathalys sortent le grand jeu

Les Jeunes Fauves et le FC Nathalys ont sorti le grand jeu lors de la 27e journée pour gagner le mercredi trois points importants qui leur ont permis d'améliorer leur position au classement

L'équipe de Dolisie a créé la surprise de cette 27e journée, en battant au stade Denis-Sassou-N'Gouesso, les Diables noirs sur un sévère score de (3-0) avant de monter provisoirement à la 14e place. Une position qui lui éviterait à la fois la relégation et les barrages. Après les Diables noirs, les Jeunes Fauves (25 points) ont l'obligation d'enchaîner pour se mettre à l'abri. Car entre la 14e et la 18e places, l'écart qui les sépare n'est que de trois points.

Le FC Nathalys est la surprise de la phase retour du championnat. La lanterne rouge de la phase aller après la 19e journée, l'équipe de Pointe-Noire a trouvé des ressources pour gagner deux places supplémentaires au classement. Le mercredi, elle a dominé la Jeunesse sportive de Poto-Poto sur un score étriqué d'un but à zéro pour se classer 16e. L'espoir de se maintenir renaît. En peu de temps, le FC Nathalys est passé de 10 à 23 points. Au cours de cette phase retour, il n'a concédé que trois défaites respectivement face à Tongo FC, AC Léopards et AS Otoho. Il a dominé l'AS Cheminots, a tenu respectivement en échec le Cara, Patronage Sainte-Anne, le FC Kondzo avant de s'imposer devant la JSP. Le Tongo FC a enfoncé Nico-Nicoyé à l'avant dernière place en allant s'imposer à Pointe-Noire (2-1). Dans les 4 dernières places, on retrouve désormais

les Diables noirs (15e avec 24 points), le FC Nathalys (16e avec 23 points), Nico-Nicoyé (17e avec 22 points) et l'ASK (dernier avec 22 points).

Outre le bas du classement, les premières places seront âprement disputées. Le Club athlétique renaissance aiglon est revenu à une unité de l'AS Otoho après sa victoire (3-1) sur Saint-Michel de Ouenzé. Cara (54 points) profite du report des matchs opposant les deux leaders : AC Léopards 58 points et AS Otoho 55 points pour revenir à un point de cette dernière. La Mancha (53 points), vainqueur de l'Interclub (1-0), est aussi à un point de Cara. Battue par l'AS Cheminots (0-2), l'Etoile du Congo reste à la 5e place avec 48 points, soit quatre de plus que la Jeunesse sportive de Talangaï qui a battu l'AS Kimbonguela (1-0). Patronage Sainte-Anne, battu sur le score identique par le FC Kondzo, occupe le 8e rang avec 36 points.

La 28e journée débute ce samedi. Au stade Alphonse-Massamba-Débat, la JSP reçoit les Jeunes fauves puis en deuxième explication Saint-Michel de Ouenzé accueille l'AS Otoho. Le lundi dans les mêmes installations, Etoile du Congo affronte le FC Nathalys avant le match Diables noirs-ASK. A Pointe-Noire, La Mancha en découdra avec Tongo FC. Le mardi, le FC Kondzo accueille l'AC Léopards de Dolisie puis la deuxième rencontre opposera Patronage Sainte-Anne au Cara. A Pointe-Noire, Nico-Nicoyé tentera de se relancer face à l'Interclub puis l'AS Cheminots affronte la JST.

James Golden Eloué

JEUX DE LA FRANCOPHONIE 2017

Une médaille en or pour le Congo dans la catégorie conteur

Après deux médailles en or remportées en athlétisme, le Congo vient d'obtenir une troisième offerte par le conteur Moussoki Mitchum Jules Ferry Quevin.

Le « Conte du moustique » de cet artiste a fait l'unanimité du jury et du public, le 26 juillet en phases finales, aux 8èmes jeux de la Francophonie à Abidjan, en Côte d'Ivoire. À travers ce conte, Moussoki raconte l'histoire de deux amoureux qui s'entredéchirent par la suite. Le conteur a vaincu ses adversaires Guinéens et Français. Sa victoire fait la fierté de son pays, la République du Congo.

L'artiste a par ailleurs loué les efforts fournis par ses collaborateurs dans la réalisation de cette oeuvre. «C'est une histoire que j'ai retravaillée avec le directeur de l'espace Tiné, Abdon Fortuné Koumbha, qui m'a redonné encore de l'espoir, parce que je n'y croyais pas en moi-même. Il faut toujours rendre le bien à ceux qui nous font le bien », a indiqué le conteur sur RFI.

Notons qu'aux Jeux de la Francophonie le Congo intervient dans différentes disciplines notamment, la création numérique, création pour le développement durable, chanson, contes et conteurs, danse de création, hip-hop (danse), peinture, photographie, athlétisme, judo, tennis de table.

Rosalie Bindika

Deux médailles d'or pour Natacha Ngoye Akamabi



La congolaise se fait reine du sprint en ces 8èmes Jeux de la Francophonie. Après sa médaille d'or empochée à l'épreuve du 100m dames pour une durée de 11'56, Natacha Ngoye Akamabi a remporté une autre médaille d'or à l'épreuve de 200m. Elle a ainsi devancé la suisse Sarah Atcho et la belge Naomi Van Den Broeck. Le chrono indique 23'69 pour Natacha Ngoye Akamabi, 24'14 pour la suisse et 24'24 pour la belge.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : 52^e anniversaire des Jeux Africains de Brazzaville (Suite et fin du numéro précédent)

Àu début des années 60, les jeunes de cette génération du foot-pelote atteignent 18, 20, ou encore, 22 ans. Elle contribuera, par ses exploits, à faire du Congo une place forte du football africain. Signalons avant de basculer sur cette génération en 1960, qu'il faut garder en mémoire certains jeunes du foot-pelote, qui peuplaient cet univers, définitivement oubliés. Mulélé, dans l'ouvrage, déjà évoqué, en cite quelques-uns : Alphonse Mbani alias « Jean Maître, célèbre par ses exploits romanesques et galants, Ngamaya Benjamin « Super Loussala dit «Lalous », frère aîné de Loubaki « Ferrat », Samba « Sabo », Zobi Basile « La flèche », Ndoura « Major », et, surtout, Yoka « Dupapier », du club Etudiant de la Boule Ronde (E.B.R), aîné de Loubaki « Ferrat ». « Dupapier » a profondément marqué mon enfance d'une empreinte profonde. Il jouait à la ligne d'attaque comme centre-avant. Son rôle était de charger avec violence le gardien des buts adverses. Avant le match il posait une poudre mystérieuse sur le dos de sa main et la reniflait dans chaque narine ». Dès le début des années 60, les matches de pelote, comme toujours, ont lieu le dimanche matin. La tradition des matches inter-quartiers est maintenue. Certains joueurs du

foot-pelote qui jouent désormais dans les équipes du championnat national sacrifient au rite de la pelote avant d'aller au stade Eboué pour les rencontres du championnat. Ils n'ont pas rompu les amarres avec leur milieu d'origine. Cette proximité explique, dans une certaine mesure, le fait que le stade Eboué et Omnisports, plus tard, sont toujours pleins. Les mêmes spectateurs qui, le matin, avaient admiré leurs vedettes dans différents quartiers populaires, les suivaient, l'après-midi, dans l'une ou l'autre arène, pour s'émerveiller devant leurs exploits. D'autres jeunes, nés au début des années 50, prennent la relève des aînés, les côtoyant sur les terrains de Bacongo ou de Poto-Poto. Les grands débutent les rencontres de la journée et les plus jeunes prennent le relais. Progressivement, les Mulélé, Lipopo, Chine, Miéré Richard, vont définitivement arrêter avec le foot-pelote. De nouveaux clubs : Elite, Réal Club, Cara, Vikings, Pirates, Vikings-Pirates, etc., s'ajoutent à la liste des clubs qui ont survécu : Oiseau Bleu, Rotin, Fiorentina, Brésil, T.E.B.R, pour ne citer que quelques-uns. Les férus congolais du football ont l'occasion, en 1961, de vivre en direct les prestations de l'équipe de Reims et de ses vedettes : Kopa, Glovacki, Jean Vincent, Fon-

taine, Claude Robin, etc. Les Congolais, entre autres, Habibou Tall, Mayanda Fortuné, Mabandza, Bikouri et Dzabana, Loukoki, Mayala, Pena Matsima, Elouma, Ambara, Bibanzoulou Gavo, Makouana Gilbert, Fromageon, battent Reims, les 21 et 25 janvier 1961, par 5 buts à 2, puis par 4 à 2.

France Football Afrique, qui périclita par la suite, devient, chez les passionnés de la balle ronde, une véritable bible. Les exploits des équipes de France et d'ailleurs sont décortiqués par les jeunes footballeurs de Brazzaville. Plus tard, avec l'arrivée de Mondovision et la retransmission en direct des événements mondiaux, certaines équipes de Poto-Poto, et une nouvelle génération de « pelotistes » mettent en place des schémas tactiques inspirés des équipes françaises comme Nantes, de la grande époque, qui a gagné ses premiers titres de champion de France en 1965 et en 1966. Aux Kopa, Piantoni, Fontaine, succèdent dans l'univers du foot-pelote : Blanchet, Robin et Gondet (Henri Ossebi « Decons »), l'un des meilleurs de sa génération à Poto-Poto, avec les Cigale Kinzonzi, Abel Kouvouama, Aubour Marcel, Georges Mavouba Sokate, Ewassanga Berille, Elenga Emerson, Milaré Fidèle, Jeannot Mokoyo, Gambou Bebel, Tavouka, Delmas, Jean-

Léon Oddet «Olero», Da Oddet, Tosca, Ndomba Géomètre, Elemba Norbert, Djibril Mobombo (Akuete), Magaoucho, Fanadio, Zinga, François Nguimbi, Redsy Opimbat Léon, Maldini, Ognimba, Ntalou Raymond, Mandimba, Juno Kouka Loubassa, Ondono, Zito Mossipy, Pigeon Loubassa, Frère Mitins, Charles Fromageon dit « Nono », Levy, Fromageon Combin, Julio Babackas, Gervais Pembellot, Didier Mohoussa, Ndey Roger, Mavoungou Maïgas, Jeff Moutsengo, Ndouli Rhyno, Basile Bourdou, Teddy Eticault, Damas Mongia, Pierre Oba, Pierre Ndoussa, Mbila Djogo, Charles Mangouli, etc. À Bacongo, de cette génération, on peut citer, le pétulant Profa de Mi Amor, Wamba « La Josée », Emanos Milandou, Kiyindou Pavillard, Ingando Malonga, entre autres, qui jouent dans des clubs comme Réal Madrid, squadra Azura, Baptême Nyanga, Les Français, etc. Le stade Yougos est le lieu incontournable des joutes sportives du dimanche matin. La disparition du Sea-sport sonne le glas du football-pelote, remplacé par une autre génération d'acteurs, celle du mwana-foot qui mettra sous les feux de la rampe d'autres futurs grands noms du football national. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

MFUMU